

# Le bulletin

Anthisnes – Bagnée – Berleur – Coibehay – Hestieux – Hody – Houchenée – Lagrange – La Ramée – La Rock  
Les Floxhes – Limont – Moulin – Rapon – Targnon – Tavier – Tolumont – Viegeay – Vien – Villers-aux-Tours – Xhos



Crèche communale l'Enfant'in (p. 2)

photo © stereotype - Arch. Atelier Chora



Grands skieurs (p. 10)



Balade nature (p. 15)



Section jeunesse (p. 13)

|                                                                                     |                                                  |                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|     | <b>Marc TARABELLA</b><br>PS-IC                   | rue du Centre 20<br>4160 Anthisnes<br>04 383 60 91 – 0477 77 01 66<br><a href="mailto:marc.tarabella@anthisnes.be">marc.tarabella@anthisnes.be</a>          | <b>Bourgmestre</b> en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – CPAS, des Associations patriotiques                                                                                                               |
|    | <b>Michel EVANS</b><br>PS-IC                     | rue du Centre 28<br>4160 Anthisnes<br>04 383 66 18 – 0476 84 43 15<br><a href="mailto:michel.evans@anthisnes.be">michel.evans@anthisnes.be</a>              | <b>1<sup>er</sup> Echevin</b> en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)                                                                                                                                                                                                                                                   |
|    | <b>Toni PELOSATO</b><br>PS-IC                    | rue Achille Lejeune 25<br>4160 Anthisnes<br>04 383 72 60 – 0475 64 01 56<br><a href="mailto:toni.pelosato@anthisnes.be">toni.pelosato@anthisnes.be</a>      | <b>2<sup>e</sup> Echevin</b> en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal          |
|    | <b>Nathalie SERON</b><br>PS-IC                   | rue Falloise 25<br>4160 Anthisnes<br>0474 21 58 63<br><a href="mailto:nathalie.seron@anthisnes.be">nathalie.seron@anthisnes.be</a>                          | <b>3<sup>e</sup> Echevine</b> en charge de de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés                                                                                                                                                                                                                                               |
|    | <b>Yolande HUPPE</b><br>PS-IC                    | cour des Mâhnedjes 5<br>4163 Hestieux<br>0486 65 92 19<br><a href="mailto:yolande.huppe@anthisnes.be">yolande.huppe@anthisnes.be</a>                        | <b>Présidente</b> du CPAS et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de L'Avouerie-Maison des Associations |
|    | <b>Francis HOURANT</b><br>PS-IC                  | chemin des Patars 65<br>4163 Limont<br>04 371 51 62 – 0476 91 33 91<br><a href="mailto:francis.hourant@anthisnes.be">francis.hourant@anthisnes.be</a>       | <b>Conseiller communal</b> en charge de la présidence du Conseil communal                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|    | <b>Aimé CLOSJANS</b><br>PS-IC                    | rue des Martyrs 23 – 4162 Hody<br>0497 44 03 37<br><a href="mailto:aime.closjans@anthisnes.be">aime.closjans@anthisnes.be</a>                               | <b>Conseiller communal – chef de groupe PS-IC</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|    | <b>Pol WOTQUENNE</b><br>PS-IC                    | rue Vieux Tige 26<br>4161 Villers-aux-Tours<br>0475 32 12 00<br><a href="mailto:pol.wotquenne@anthisnes.be">pol.wotquenne@anthisnes.be</a>                  | <b>Conseiller communal</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|   | <b>Jean-Luc DUCHESNE</b><br>PS-IC                | rue Belle Vue 41<br>4160 Anthisnes<br>0477 804 693<br><a href="mailto:jean-luc.duchesne@anthisnes.be">jean-luc.duchesne@anthisnes.be</a>                    | <b>Conseiller communal</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|  | <b>Cindy FREMEAUX</b><br>PS-IC                   | rue Pirûttchamps 31A<br>4163 Tavier<br>0494 22 53 83<br><a href="mailto:cindy.fremeaux@anthisnes.be">cindy.fremeaux@anthisnes.be</a>                        | <b>Conseillère communale</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|  | <b>Léa POUCKET</b><br>PS-IC                      | chemin des Patars 23<br>4163 Tavier<br>04 338 13 19 – 0496 25 07 82<br><a href="mailto:lea.poucet@anthisnes.be">lea.poucet@anthisnes.be</a>                 | <b>Conseillère communale</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|  | <b>Anne STEVELER-PETITJEAN</b><br>PS-IC          | rue du Village 92<br>4161 Villers-aux-Tours<br>04 224 14 24 – 0494 90 26 04<br><a href="mailto:anne.petitjean@anthisnes.be">anne.petitjean@anthisnes.be</a> | <b>Conseillère communale</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|  | <b>Françoise TRICNONT-KEYSERS</b><br>MR – CDH-IC | rue des Martyrs 17<br>4162 Hody<br>0477 87 96 15<br><a href="mailto:francoise.keysers@anthisnes.be">francoise.keysers@anthisnes.be</a>                      | <b>Conseillère communal – chef de groupe MR-IC</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|  | <b>Nathalie KLEE</b><br>MR – CDH-IC              | rue du Centre 36<br>4160 Anthisnes<br>0498 16 83 51<br><a href="mailto:nathalie.klee@anthisnes.be">nathalie.klee@anthisnes.be</a>                           | <b>Conseillère communale</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|  | <b>Blaise AGNELLO</b><br>CIM                     | Lagrange 60<br>4160 Anthisnes<br>04 383 74 06 – 0495 43 22 30<br><a href="mailto:blaise.agnello@anthisnes.be">blaise.agnello@anthisnes.be</a>               | <b>Conseiller communal – chef de groupe CIM</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|  | <b>Francis HOURANT</b><br>PS-IC                  | chemin des Patars 65<br>4163 Limont<br>04 371 51 62 – 0476 91 33 91<br><a href="mailto:francis.hourant@anthisnes.be">francis.hourant@anthisnes.be</a>       | <b>Conseiller CPAS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|  | <b>Christelle COLLETTE</b><br>PS-IC              | rue Pas Bayard 26<br>4163 Berleur<br>0472 89 28 66<br><a href="mailto:christelle.collette@anthisnes.be">christelle.collette@anthisnes.be</a>                | <b>Conseillère CPAS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|  | <b>Nicolo GAGLIARDO</b><br>PS-IC                 | La Rock 13<br>4160 Anthisnes<br>0475 664 005<br><a href="mailto:nicolo.gagliardo@anthisnes.be">nicolo.gagliardo@anthisnes.be</a>                            | <b>Conseiller CPAS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|  | <b>Christine PALUSZKIEWICZ</b><br>PS-IC          | rue du Village 44<br>4161 Villers-aux-Tours<br>04 383 77 84<br><a href="mailto:christine.paluszkiwicz@anthisnes.be">christine.paluszkiwicz@anthisnes.be</a> | <b>Conseillère CPAS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|  | <b>Carine LODEWYCKX</b><br>PS-IC                 | Lagrange 69 A<br>4160 Anthisnes<br>0476 435 835<br><a href="mailto:carine.lodewyckx@anthisnes.be">carine.lodewyckx@anthisnes.be</a>                         | <b>Conseillère CPAS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|  | <b>Marie-Claire SPINEUX</b><br>MR-CDH-IC         | rue du Village 84<br>4161 Villers-aux-Tours<br>04 383 66 97<br><a href="mailto:marie-claire.spineux@anthisnes.be">marie-claire.spineux@anthisnes.be</a>     | <b>Conseillère CPAS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|  | <b>Michel URBAIN</b><br>PS-IC                    | rue du Village 38<br>4161 Villers-aux-Tours<br>0473 91 96 89<br><a href="mailto:michel.urbain@anthisnes.be">michel.urbain@anthisnes.be</a>                  | <b>Conseiller CPAS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|  | <b>Line JADOT</b><br>CIM                         | Grand Route de Liège 55<br>4162 Hody<br><a href="mailto:line.jadot@anthisnes.be">line.jadot@anthisnes.be</a>                                                | <b>Conseillère CPAS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

Editeur responsable : **Collège communal**, Administration Communale,  
Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthisnes

Coordination : **Toni Pelosato**, Echevin de l'Information

Maquette et mise en page : [www.stereotype.be](http://www.stereotype.be)

**DD** sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable

Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire. Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire). **DD**

Ont collaboré à ce numéro : Blaise Agnello, Bénédicte Debaille, Michel Evans, Christian Fagnant, Cécile François, Aude Harray, Marie Legast, Toni Pelosato, Marcel Sauvage, Christine Swennen, Marc Tarabella, Françoise Tricnont-Keysers, Pol Wotquenne / Académie Ourthe-Vesdre-Ambève (Renaud Mouglin), Avouerie – Maison des Associations (Frédéric Schenck, La Bibliothèque (Solange Julien et Justine Dewez), Ecole communale d'Anthisnes, de Limont, de Villers-aux-Tours (M<sup>mes</sup> les institutrices), Ecole Saint-Maximin (M<sup>mes</sup> les institutrices), L'Espoir Villers-aux-Tours (Anne Steveler-Petitjean) / Gal Pays des Condruzes (Kathleen Vanhandenhoven), Le Patro de Tavier (Gaël Brennenraedts)

 [www.facebook.com/anthisnes](http://www.facebook.com/anthisnes)  <http://twitter.com/anthisnes>

 [www.instagram.com/anthisnes](http://www.instagram.com/anthisnes)  [info@anthisnes.be](mailto:info@anthisnes.be) – [www.anthisnes.be](http://www.anthisnes.be)

par Toni PELOSATO



## L'EDITO

Ça y est, elle tourne ! Notre crèche communale *L'Enfant'In* a finalement ouvert ses portes le lundi 28 janvier dernier. Et c'est un succès inespéré puisqu'elle affiche déjà complet jusqu'au mois d'avril... 2020 !

Nous qui pensions pouvoir souffler quelque peu après avoir porté ce projet à bout de bras pendant près de 6 ans, voilà qu'il nous faut déjà penser à comment augmenter l'espace et les capacités d'accueil. Nous serons bien évidemment très attentifs à tous les plans *Cigogne* que l'ONE proposera afin d'obtenir les financements nécessaires pour accroître nos capacités d'accueil.

Plus de 25 enfants sont inscrits à L'Enfant'In ; ils seront une trentaine à la rentrée de septembre. L'équipe de puéricultrices et d'assistantes de crèches fonctionne chaque jour, de 7 à 18h sous la houlette de la directrice Marie Marechal. Et, en choisissant de privilégier les circuits courts et le bio pour préparer sur place les repas des tous petits, notre crèche s'est, tout naturellement et très concrètement, inscrite dans la démarche citoyenne éco-responsable que nous voulons promouvoir pour une autre façon de produire, de consommer et, tout simplement, de vivre.



photo © Atelier Chora

par Marc TARABELLA

## LE MOT DU MATEUR

En ce début d'année, un nombre interpellant a retenu toute mon attention : le nombre 26 ! En effet, les 26 personnes les plus riches de notre planète possèdent un patrimoine équivalent aux 3.800.000.000 (oui vous avez bien lu trois milliards huit cents millions !) des citoyens les plus pauvres de l'humanité. L'an dernier, ce chiffre se situait autour de la quarantaine et nul doute que l'an prochain, au gré de l'augmentation des inégalités, il sera inférieur à 26, sans doute autour de 20 !

En analysant de plus près cette réalité, il apparaît clairement que la fortune colossale se bâtit très souvent, à partir d'une idée géniale, sur la précarisation d'une masse de gens qui travaillent à sa réussite financière. Zara, Mango,... et la terrible réalité des ouvrier(e)s du textile au Bangladesh, le non statut des travailleurs-étudiants faux indépendants de *Deliveroo*, *Amazon* et la dure réalité de ses travailleurs, nos smartphones et l'origine des composants. Les exemples ne manquent pas.

Il ne peut y avoir de futur à notre planète avec des inégalités qui se renforcent au point de devenir insupportables.

Le grand espoir que nous pouvons nourrir est la réaction citoyenne car bon nombre de citoyens sont sensibilisés aux modes de consommation, à la notion de durabilité qui accole les dimensions sociale et environnementale à la dimension économique dans un rapport d'équivalence.

Ce nombre de citoyens grandit et ce, sous toutes les latitudes.

Il est d'ailleurs avéré que la plus grande crainte des firmes transnationales agroalimentaires, phytopharmaceutiques, chimiques réside en une modification radicale du comportement des citoyens – consommateurs.

La formidable mobilisation des jeunes adolescents en faveur du climat est une preuve que le changement est en route ; que la société change et il est grand temps.

Je formule le vœu que cette mobilisation légitime pour la lutte efficace contre le réchauffement en faveur d'une société plus respectueuse des équilibres naturels s'accompagne de la lutte pour une société plus humaniste où chaque enfant qui naît ait la possibilité de pouvoir vivre en paix et en liberté et puisse se construire un avenir.

Les utopies d'aujourd'hui sont les réalités de demain !  
J'adore le printemps ! Pas vous ?

## LE MOT DU MR-CDH-IC

### Le Climat

Au printemps 2016, au travers du Bulletin communal, notre groupe s'inquiétait déjà de l'évolution du climat sur notre planète. Au cours des siècles et des millénaires, nous avons connu des périodes de réchauffement, mais également des périodes glaciaires. Depuis 1850, une tendance au réchauffement est clairement constatée. En Belgique, entre 1833 et 2014, la température moyenne annuelle a augmenté d'environ 2°.

Les constats récents et les projections à moyen terme permettent de penser que ce réchauffement va s'accélérer. Les conséquences d'un réchauffement, nous les connaissons :

- pénuries d'eau dans certaines régions ;
- désertification croissante dans plusieurs pays ;
- à l'inverse, importantes inondations dans d'autres pays.

En Europe de l'Ouest, il faut s'attendre à des périodes de sécheresse et de chaleur régulières avec, entre elles, des périodes pluvio-orageuses importantes et intenses. Nous savons également que les gaz à effet de serre participent grandement à cette évolution inquiétante. Sans vouloir donner de *leçons* à quiconque, il est grand temps que tous les intervenants, du plus petit au plus haut niveau, soient conscients qu'il faut intégrer systématiquement la dimension *Climat* dans toutes les réflexions et décisions à prendre. Cela passera inévitablement par la mobilisation de moyens financiers colossaux à l'échelle mondiale ; il faut en effet avoir les moyens de sa politique.

## LE MOT DE CIM CITOYEN

### L'énergie

En décembre 2018, l'Agence Internationale de l'Énergie nous avertit que le pic pétrolier devrait être atteint avant 2025 et que ses conséquences pourraient être particulièrement rudes pour l'Europe. Le 4 février est le jour où l'entièreté de notre énergie verte est épuisée. Pour le reste de l'année, la Belgique ne pourra compter que sur les énergies fossiles et le nucléaire. Au rythme actuel, elle ne passera entièrement à l'énergie verte qu'en 2246.

Malgré ces mauvaises nouvelles hivernales, nous constatons en ce début d'année que quelque chose est en train de se réveiller. La loi Climat élaborée par des universitaires est déposée à la Chambre. Les manifestations citoyennes de décembre et janvier ont rassemblé plus de 70.000 personnes. Chaque jeudi, les étudiants descendent dans la rue pour demander au monde politique d'agir et rappeler que les questions environnementales ne sont pas des questions marginales.

Les corps scientifiques de l'UCL et de l'ULB appellent les universités à soutenir ces manifestations et à s'engager dans la transition écologique. La *génération Climat* est dans la rue, elle nous demande que sa voix soit prise

en compte, nous rappelle qu'il y a urgence et obligation d'agir individuellement, localement et globalement. Globalement: Au mois de mai les élections régionales, nationales et européennes. Regardons derrière le vernis vert qu'afficheront les candidats, les programmes réellement crédibles. Individuellement: Nous devons tous avancer sur le chemin de la décarbonation de notre mode de vie. Localement: Exigeons de notre commune qu'elle s'engage d'avantage sur les projets coordonnés par le GAL dans son plan Climat du Condroz.

## LE MOT DU PS-IC

L'évolution climatique a de quoi nous alarmer. Les jeunes du monde entier ont un pouvoir immense et la question climatique en témoigne à souhait. Chez nous en Belgique, Anuna de Wever et Kyra Gantois se sont fortement inspirées de Greta Thunberg, une jeune suédoise pour lancer *Youth for Climate*.

L'exemple le plus concret est celui de l'automobile. Tout un temps, les possesseurs de véhicules diesel étaient des héros; ils sont aujourd'hui des parias. A l'autre bout du spectre, les possesseurs de véhicules hybrides ou électriques sont les nouveaux héros. Mais sommes-nous bien sûrs de cela? Ne sommes-nous pas victimes de manipulations bien orchestrées?

Ainsi, qu'en est-il d'un gouvernement qui, pour lutter contre le changement climatique, imposerait des mesures profondément injustes qui épargnent les vrais responsables et font peser le poids économique de la transition écologique sur les classes populaires qui ont déjà du mal à payer leurs factures? Ces mesures ne seront-elles pas vouées à être massivement rejetées? Seule une politique juste et équitable peut recueillir un soutien populaire. C'est la leçon des *gilets jaunes* (les vrais, pas les casseurs d'extrême droite ou d'extrême gauche, pas les antisémites...): pour rallier la majorité de la population à une politique écologique, celle-ci doit être équitable. Autrement dit, ce sont les plus riches et les grandes entreprises qui doivent en payer le prix fort. Cela relève d'un impératif moral. Il faut aussi faire comprendre qu'une telle politique comportera non seulement des sacrifices mais aussi des bénéfices comme la création d'emplois bien payés, une amélioration de la qualité de vie.

Notre groupe PS-IC, dans son programme d'actions 2018-2024, a proposé toute une série de mesures concrètes à mettre en œuvre à l'échelon local. C'est un engagement que nous voulons respecter et partager.

### Sources

- Journal *Le soir* du vendredi 15 février 2019
- Interview de Naomi Klein – Hebdomadaire *L'Obs* n°2831 du 07 au 13 février 2019
- Groupe PS-IC: *Programme d'action 2018-2024* chapitre *Environnement*

## LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

### Séance du 3 décembre 2018

Présents: Tous.

Il est procédé à l'installation des conseillers communaux élus le 14 octobre 2018. Le conseil établit le tableau de préséance puis acte la composition des groupes politiques.

Par 12 voix (PS-IC) et 3 abstentions (MR-CDH-IC et CIM), le conseil adopte le projet de pacte de majorité présenté par le groupe PS-IC. Le bourgmestre et les échevins sont installés dans leurs fonctions. M<sup>me</sup> Yolande Huppe est présentée à la fonction de Présidente du CPAS.

Il procède à l'élection des neuf conseillers de l'action sociale selon les actes de présentation déposés.

Au scrutin secret, par sept et six suffrages et deux bulletins blancs, il élit les deux membres du conseil de police (Michel Evans et Aimé Clojans, outre le bourgmestre, membre de droit).

Par 12 voix (PS-IC) et 3 abstentions (MR-CDH-IC et CIM), le conseil désigne M. Francis Hourant en tant que président d'assemblée du conseil communal.

### Séance du 21 décembre 2018

Présents: Tous, sauf Françoise Tricnont-Keysers.

Le Conseil acte les déclarations individuelles facultatives d'apparement ou de regroupement (onze à la liste P.S., une à la liste M.R., une aux *Listes citoyennes* et deux sans apparement, cf. publication sur le site internet), puis désigne par consensus les membres du Comité de concertation entre la commune et le C.P.A.S., de la Commission Paritaire Locale de l'enseignement communal et de la Commission communale de l'Accueil (activités d'accueil des enfants), ainsi que les représentants au sein des intercommunales (au nombre de 5) et des divers organismes et associations (au nombre de 25).

Par treize voix et une abstention (CIM), il approuve la modification budgétaire n° 1 pour l'exercice 2018 du C.P.A.S. (résultats généraux des services ordinaire et extraordinaire: 1.056.618,38€ et de 256,99€ sans modification de l'intervention communale).

A l'unanimité, il fixe les dotations de la commune à la zone de secours HEMECO, pour l'exercice 2019, à 171.121,40€ pour le service ordinaire et 1.002,22€ pour le service extraordinaire (contre 146.572,24€ et 6.846,15€ en 2018), puis la dotation à la zone de police du Condroz à 262.572,71€ (contre 257.468,00€ pour l'exercice 2018).

Il entend le rapport annuel du collège communal en vertu de l'article L1122-23 du CDLD et arrête, par douze voix oui (PS-IC), une voix non (MR-CDH-IC) et une abstention (CIM), le budget communal pour 2019 (Ordinaire: rec.: 6.209.801,06, dép.: 5.149.498,66, soldes: 1.060.302,40 au

total et 37.125,96€ pour l'exercice; Extraordinaire: rec.: 1.363.112,49, dép.: 1.336.750,52, solde: 26.361,97€).

### Séance du 31 janvier 2019

Présents: Tous, sauf Pol Wotquenne.

Le conseil tient la réunion annuelle commune en présence de conseillers de l'action sociale (rapport sur les synergies existantes et économies d'échelle), puis, à l'unanimité, approuve le budget pour l'exercice 2019 du C.P.A.S. (recettes et dépenses ordinaires: 1.081.685,32€, intervention communale de 339.855,07€).

Par treize voix contre une (CIM), il modifie le montant du jeton de présence des conseillers (100,00€ brut au lieu de 85,06€), puis, à l'unanimité, fixe le contingent annuel maximum pour le remboursement des frais de déplacements des mandataires communaux, pour la législature 2019-2024.

Il prend connaissance du procès-verbal de vérification de caisse du Receveur régional (période du 01/01/2018 au 30/09/2018), puis, par douze voix oui et deux abstentions (MR-CDH-IC), il adopte une convention à conclure avec le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (accompagnement et suivi du nouveau dispositif de pilotage dans les écoles communales), et, à l'unanimité, les conventions relatives à la distribution de repas chauds et de soupe dans les écoles de l'entité, à conclure avec l'ASBL *Devenirs* et l'ASBL *Agence Locale pour l'Emploi* (A l'Eveil), dans le cadre du projet des cantines durables. **DD**

A l'unanimité, le conseil se rallie à l'avis de la CCATM le 18 décembre 2018, tant sur l'avant-projet d'arrêté adoptant les liaisons écologiques que sur la révision du Schéma de Développement Territorial (en y ajoutant les quatre avis reçus d'organismes publics durant l'enquête publique, en particulier celui du GAL Pays des Condruses). **DD**

Il arrête, unanime, le catalogue de vente de bois du printemps 2019 (un lot non vendu à l'automne, pour un volume de grumes de 243 m<sup>3</sup>), puis les conditions et le mode de passation du marché de travaux d'entretien et de réfection des chemins du Bois de Moulin, de Bèrîpré et du Paradis à Tavier (procédure ouverte, coût estimé sur fonds propres à 197.274,17€, 21 % TVAC). **DD**

Enfin, par onze voix (PS-IC) et trois abstentions (MR-CDH-IC et CIM), le conseil adopte la déclaration de politique communale couvrant la législature 2019-2024.

### → Élections du 26 mai 2019

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des électeurs domiciliés à Limont, Hestreux et Lagrange, lors du scrutin du 26 mai prochain, le bureau de vote sera installé à la maison de village de Lagrange, au n°65.

## UNE CCATM À ANTHISNES ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

CCATM est l'abréviation donnée à Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité.

La CCATM est une commission communale où des citoyens émettent un avis sur des projets urbanistiques et d'aménagement du territoire ainsi que de mobilité qui leur sont soumis. C'est donc un lieu où la parole est donnée à des citoyens motivés pour défendre les intérêts collectifs de la commune au profit d'un meilleur cadre de vie. Même si la CCATM est un organe consultatif, elle est obligatoirement sollicitée par le Collège pour diverses matières comme les immeubles à logements multiples ou tout projet à plus large échelle qui a un impact sur la commune d'Anthisnes.

De plus, la CCATM peut, d'initiative, rendre des avis aux autorités locales sur l'évolution des idées et des principes dans les matières qui la concernent ainsi que sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local. Bref, c'est un lieu de réflexion autour de projets touchant le territoire communal.



Faire partie de cette commission vous tente ? Vous souhaitez faire entendre votre avis sur notre cadre de vie, les paysages, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la mobilité afin de faire face aux enjeux à venir ? Venez nous rejoindre. Votre expérience, vos compétences, votre vécu à Anthisnes seront autant d'atouts pour enrichir cette commission pluridisciplinaire.

→ Pour de plus amples informations, consultez le site internet de la commune [www.anthisnes.be](http://www.anthisnes.be)

### APPEL À CANDIDATURE POUR LA CCATM-CLDR

**Jugeant utile et nécessaire de conserver un espace d'échange et d'avis citoyens sur les thématiques de l'aménagement du territoire et de la mobilité à l'échelle de la commune, le conseil communal a décidé, le renouvellement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (qui existe à Anthisnes depuis 2008) fusionnée avec la commission locale de développement rural.**

Conformément au CoDT, le conseil communal choisira les membres de la commission en respectant :

- une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité
- une répartition géographique équilibrée
- une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale
- une répartition équilibrée hommes – femmes

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres (effectifs et suppléants) de la commission.

L'acte de candidature contient :

- les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune

- parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci
- lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures, dont le modèle peut être obtenu auprès du service d'urbanisme de l'administration communale ou le site internet [www.anthisnes.be](http://www.anthisnes.be), sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du 20 mars 2019 au 22 avril 2019 inclus

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) à l'attention du Collège communal d'Anthisnes – Cour d'Omalus, 1 à 4160 Anthisnes ;
- soit par courrier électronique à l'adresse [info@anthisnes.be](mailto:info@anthisnes.be) ;
- soit déposé contre récépissé auprès du service d'urbanisme de l'administration communale.

→ Toute demande de renseignement est adressée au Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, Marie Legast (du mercredi au vendredi – 04 383 99 86 – [marie.legast@anthisnes.be](mailto:marie.legast@anthisnes.be)).

(En conformité avec les articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial (CoDT) et fusionnée en exécution du décret relatif au développement rural adopté le 11 avril 2014).

par Michel EVANS

## BUDGET COMMUNAL 2019 EN BONI

Élément essentiel de la vie communale, le budget a été présenté au conseil communal du 21 décembre dernier.

Après un prélèvement de 230.000,00€ transférés au fonds de réserve extraordinaire en vue de financer différents investissements, le budget ordinaire dégage un boni de 37.125,96€ à l'exercice 2019 et un boni cumulé avec les exercices antérieurs de 1.061.236,32€.

Ce document valable une année permet d'assurer le fonctionnement de la commune mais aussi de destiner des moyens à de nouvelles politiques. Les promesses électorales peuvent dès lors trouver un financement! Ce sera le cas pour le budget participatif, la recherche d'une solution pour abriter, notamment, les jeunes du Patro, ... tout en maintenant les crédits nécessaires à pérenniser les nombreuses actions déjà initiées. La crèche ouverte à Vien bénéficie d'un subside de fonctionnement à hauteur de 40.000,00€.

La qualité du service rendu à la population va de pair avec l'indispensable volume du personnel et ses compétences. Des renforts sont prévus afin de compenser la complexification des législations et tâches, mais aussi le nombre de missions à mener à bien par nous-même sans recours systématique à des professionnels extérieurs.

Notre poumon vert bénéficie d'un crédit de 25.000,00€, destinés à l'achat de plants et à leur mise en place, ou encore pour l'entretien des voiries, la pose de barrières et autre signalisation. **DD**

Le budget extraordinaire, celui des investissements, est arrêté à 1.336.750,52€, avec 577.070,52€ de prélèvements et 244.900,00€ d'emprunts.

### DÉCLARATIONS D'IMPÔTS – AIDE AU REMPLISSAGE

Les fonctionnaires du SPF Finances se déplacent à l'administration communale d'Anthisnes pour vous aider à remplir vos déclarations d'impôts (de citoyens) le 15 mai prochain, de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Attention, tout comme l'année dernière, il est impératif de prendre rendez-vous préalablement au 04 383 99 85 et ce, uniquement le mardi 23 avril entre 8h30 et 11h30 et le jeudi 25 avril entre 13h30 et 16h30.

N'hésitez pas à vous inscrire à la permanence et ce, même si vous n'avez pas reçu votre déclaration vierge par courrier postal.

Votre carte d'identité et le cas échéant, celle des personnes pour lesquelles vous viendrez faire remplir la déclaration, est indispensable. Pensez également à être en possession des informations suivantes: fiches de salaire, attestations et avertissement-extrait de rôle de l'année passée, montant du revenu cadastral, les preuves de paiement qui vous donnent droit à des réductions (emprunts hypothécaires, assurances-vie, dons à certaines institutions, frais de garde d'enfants, dépenses faites en vue d'économiser l'énergie, paiements de rentes alimentaires, ...).

Nous vous rappelons que les bureaux de la Recette des contributions (paiement d'impôt des personnes physiques et du précompte immobilier) sont implantés rue de Fragnée 2, b<sup>te</sup> 188 à 4000 Liège dans la tour des finances. Les numéros de téléphone (02 578 56 80) et fax (02 579 82 16) restent inchangés. Les déclarations des contribuables de la Commune d'Anthisnes sont traitées à Huy, chaussée de Liège 41.

### MONCONDROZ.BE, LE RÉPERTOIRE DES INDÉPENDANTS DE VOTRE RÉGION

Vous cherchez un chauffagiste, un maraîcher, un informaticien, un osthéo-pathe, un grimpeur-élagueur... tout près de chez vous, à Anthisnes ou dans les environs?

Découvrez les indépendants, commerçants, artisans locaux sur [www.moncondroz.be](http://www.moncondroz.be) et apprenez-en plus sur leurs activités, leurs actualités, nouveaux produits et services, promotions, horaires, photos... **DD**

Indépendants et entrepreneurs, inscrivez-vous gratuitement et donnez une visibilité supplémentaire à votre activité.



→ Infos et contact: GAL Pays des Condruses:  
[info@moncondroz.be](mailto:info@moncondroz.be) – Kathleen : 085 27 46 17

## TRIONS NOS DÉCHETS

Dix ans déjà que nos déchets sont collectés au moyen de conteneurs ! C'est depuis le premier avril 2009 que les déchets organiques sont dissociés des autres déchets ménagers.

L'introduction de la collecte au moyen des conteneurs gris et vert a généralisé ce tri sur notre commune. Aujourd'hui, bien d'autres entités y ont adhéré et nos résultats sont salués. Mais nous pouvons encore faire mieux ! **DD**

Il est essentiel de connaître les éléments qui peuvent être déposés dans les différents conteneurs, la qualité du tri en dépend. Sans cet exercice citoyen, les coûts d'Intradel, répercutés sur les entités et votre ménage, seraient bien plus élevés qu'actuellement. D'autre part, l'objectif environnemental de moindre production et d'un territoire propre, ne pourraient être approché.

Le conteneur vert est destiné aux déchets organiques, soit les restes de repas, épluchures de fruits et légumes, les marcs de café et sachets de thé, les coquilles d'œufs, de noix, les petits déchets de jardin tels les herbes, les fleurs fanées, les plantes d'appartement, mais aussi d'autres déchets tels les langes d'enfants, les papiers essuie-tout, les mouchoirs et serviettes en papier, les aliments périmés, les litières et emballages biodégradables. Ces éléments ne peuvent jamais être emballés dans un sac plastique.

Le conteneur gris est la solution ultime pour nos déchets. Il recueille les déchets qui n'ont pas leur place dans les sacs bleus PMC, les papiers cartons, le conteneur vert, les bulles à verre, ou dans les filières de recyclage proposées dans les recyparcs.

En cas d'hésitation, n'hésitez pas à contacter Intradel.

Des contrôles sporadiques des conteneurs sont opérés, ils peuvent être refusés à la levée mais généralement c'est un feuillet explicatif qui est collé sur le conteneur visé, du moins au premier constat d'un problème.



## COUPES DE BOIS

Tradition anthesisoise, des coupes de bois sont réservées à la vente aux habitants. Depuis l'avènement du code forestier wallon adopté en 2008, son article 74 prévoit désormais une attribution de gré à gré. Le texte a changé, l'objectif est resté et les agents forestiers continuent à marquer le bois à couper et délimiter les parcelles qui seront attribuées sur base d'un contrat engageant le Département Nature et Forêts, la commune et l'attributaire.

Les habitants intéressés par un lot portant sur environ 6 stères doivent se faire connaître au secrétariat communal, en contactant Madame Potters au 04 383 99 88.

Les inscriptions sont prises dès que la liste antérieure est arrêtée, pour être clôturée sur sollicitation du DNF. Pour bénéficier d'une coupe, la personne doit être inscrite, habiter l'entité lors de la clôture des inscriptions et au jour de l'attribution. Elle devra en outre être présente lors du tirage au sort et s'acquitter, anticipativement, du prix fixé (80,00€ en 2018). Au jour fixé, elle devra signer le contrat de vente sans que procuration puisse être donnée.

Lors de l'attribution des lots, le préposé forestier fixera rendez-vous, habituellement un des samedis qui suit le jour du tirage au sort, en vue d'indiquer l'emplacement des arbres vendus aux différents bénéficiaires.

Notez que la personne qui n'aura pas coupé les bois dans le délai imparti, fixé par le DNF, ne pourra s'inscrire utilement pour l'attribution ultérieure. En effet, le nettoyage complet de la parcelle est parfois un préalable à la replantation forestière sur un vaste espace et ne pas couper un lot retarde le travail sur l'ensemble de la plantation envisagée. **DD**

## LES PURINS, INFUSIONS ET DÉCOCTIONS DE PLANTES DD

**Redécouvrez donc quelques recettes en faveur d'un jardinage plus naturel! Le purin s'obtient par macération plus ou moins prolongée de plantes dans un récipient qui ne sera pas métallique.**

En général 1 kg de plantes est plongé dans dix litres d'eau de pluie. Une filtration s'avère généralement indispensable ...

Le purin d'ortie nécessite de hacher grossièrement 1 kg d'orties pour 10 litres d'eau, à laisser macérer entre 12 heures à 24 heures (à 18°C) pour obtenir un effet insecticide et fongicide et de 10 à 15 jours à 18°C, lorsque le mélange ne produit plus de bulles lorsqu'on le remue, pour servir d'engrais et de stimulateur de croissance. Ce jus sera utilisé en concentration de 5% pour un traitement foliaire et de 10-20% pour un arrosage au pied des plantes. Ce purin riche en azote, pourra être utilisé pour prévenir le mildiou, la rouille et l'oïdium. Il pourra aussi être utilisé en qualité de répulsif des acariens et des pucerons.

Le purin de consoude, plante de nos contrées, est certainement l'engrais vert le plus précieux au potager, tant il est riche en éléments nutritifs. Il faut faudra environ 1 kg de feuilles à faire macérer une semaine dans dix litres d'eau. Après filtrage, vous pourrez pulvériser le feuillage en dilution 1/20, ou en arrosage au pied des plantes, en dilution 1/4. Si vous souhaitez lutter contre les escargots et les limaces, le purin de fougères sera un allié de choix. Faites macérer 850 grammes de feuilles dans 10 litres d'eau de pluie pendant une semaine et pulvériser ensuite en dilution de 10%.

Pour faire la guerre aux pucerons, chenilles, mouches des légumes et autres bestioles, faites tremper 300 à 400 g de tanaïsie fraîches dans 10 litres d'eau, ce pendant 24 heures. Faites alors bouillir pendant 15 mn.



## HAIES: PRÉVOYONS DÉJÀ LES PLANTATIONS DE PRINTEMPS! DD



Le 24 novembre dernier, vous avez été nombreux à vous déplacer place communale Joseph Legros afin de choisir des plants d'essences régionales, pour la plupart mellifères. Vous avez ainsi clôturé en beauté une année de travaux extérieurs.

Pour beaucoup d'entre-vous, ce jour était aussi l'occasion de faire partager votre passion à vos enfants et petits-enfants, eux qui demain planteront et apprécieront aussi la beauté de notre environnement et de notre cadre de vie en général dans toute sa biodiversité.

Cette manifestation permet de prendre le pouls de vos préoccupations, de votre intérêt toujours grandissant pour un environnement de qualité. La prime communale à la plantation des haies a fait l'objet de questions et d'un intérêt certain, notamment des personnes qui construisent leur habitation ou qui commencent à planter leur terrain.

Elle contribue à favoriser les initiatives des particuliers à reconstituer dans nos paysages des espaces riches en plantes mellifères. Celles-ci assurent notamment la subsistance des insectes pollinisateurs ô combien essentielle à la biodiversité pour autant que l'on les préserve des pesticides.

Il me faut rappeler que la prime communale est d'un euro le mètre planté, avec un maximum de 250 mètres par an par bénéficiaire. Votre demande doit impérativement porter sur une longueur minimale de quarante mètres par rang, sachant que plusieurs tronçons d'un minimum de dix mètres peuvent être pris en considération.

D'autres impératifs doivent être rencontrés: le nombre minimum de plants est fixé à trois par mètre courant et par rang, l'écartement entre les rangs sera d'au moins un mètre, avec minimum deux essences différentes. Notez que le mélange doit s'effectuer pied par pied ou par groupe de cinq exemplaires identiques maximum.

Votre demande de subvention devra être introduite au plus tard un mois avant le début de la plantation et la fin des travaux de plantation sera notifiée dans le mois qui suit celle-ci. Le droit à la prime prendra fin par l'expiration d'une année à compter de la date d'entrée de la demande de subvention au secrétariat communal.

### Subventions de la Wallonie à la plantation de haies

Le Service Public de Wallonie propose également des subventions pour la plantation de haies, de vergers, d'alignement d'arbres, de taillis linéaires ou encore l'entretien d'arbres têtards afin de favoriser la biodiversité.

Avant tout projet, n'hésitez pas à prendre vos renseignements sur le site internet <http://biodiversite.wallonie.be/fr/subventions-a-la-plantation.html?IDC=6057>.

## UNE ANNÉE SCOLAIRE À L'ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISNES... TOUT UN PROGRAMME!



En plus des apprentissages de la lecture, de l'écriture, des mathématiques, de l'enseignement du respect et de la tolérance, l'école communale d'Anthisnes propose aux enfants de très belles activités pédagogiques. L'année scolaire est rythmée par ces manifestations et passe à une allure folle...



Cette petite école de village a la grande chance d'être soutenue par une équipe de parents dynamiques qui se mobilise dès qu'il s'agit d'organiser un événement à l'intention des enfants.

C'est ainsi que, chaque année, nous pouvons offrir aux enfants des ateliers musicaux en collaboration avec les Jeunesses Musicales, des expériences scientifiques variées avec le soutien de Cap'Sciences ou encore des journées sportives mensuelles pour les élèves de maternelle en partenariat avec le CERÉKI du Sart-Tilman.

De nombreuses sorties culturelles sont également au programme annuellement avec le théâtre, le cinéma, l'Opéra, la bibliothèque communale, l'Orchestre Philharmonique, les musées, ...

Lorsque, comme cette année, la neige est au rendez-vous, les plus grands s'en vont à la Baraque de Fraiture s'initier au plaisir du ski de fond tandis que les plus petits profitent des luges dans la cour de l'école.

Toutes les activités tentent d'inculquer différentes valeurs à nos élèves, comme la citoyenneté (rencontre avec les habitants du quartier), la santé (atelier *Good Cook*, fruit offert aux enfants chaque semaine, potage, journée sportive en fin d'année) ou encore l'environnement et la consommation (spectacle de cette année *Je consomme donc je suis*). **DD**

A cela s'ajoutent aussi un petit déjeuner de rentrée offert aux enfants et à leurs parents, une fête de la Saint-Nicolas avec présence du grand saint et distribution de petits cadeaux, une journée portes ouvertes et cette année, grande première, l'école organisera une balade vélos dès le retour des beaux jours.

→ Vous pouvez retrouver toutes ces activités sur la page Facebook de l'école ou sur le site Internet [www.ecoleanthisnes.be](http://www.ecoleanthisnes.be).

par Géraldine MATHY

### LIMONT, UNE ÉCOLE ART ET SPORT

Et oui, cela fait déjà 6 ans que ce beau projet a vu le jour à l'école de Limont. Depuis lors, les enfants ont eu le plaisir de découvrir différentes disciplines sportives et artistiques : foot, basket, hockey, tennis, cirque, orientation, danse, peinture, sculpture, musique, cinéma, théâtre, ...

Cette année scolaire leur permet de se familiariser avec le *Land Art*. Projet chapeauté par les doigts de fée de Nadine Fabry, artiste bien connue dans notre commune. Les œuvres de nos petits artistes ont été réalisées avec les richesses de la nature en automne et en hiver. De nouvelles activités sont prévues pour ce printemps. **DD**

Un beau mélange de rigueur, de concentration et d'éveils artistique et scientifique au service des apprentissages.

Côté *Sport*, ce sera l'athlétisme qui viendra prochainement séduire nos petits sportifs. Limont, une école qui booooouuugggeeeee!!!!

→ Envie de plus d'infos, plus de photos ?  
Un petit clic sur : [www.ecoledelimont.be](http://www.ecoledelimont.be) + Facebook (école de Limont).



par les institutrices

## DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE DE VILLERS-AUX-TOURS



### Des classes flexibles en primaire

Suite à l'expérience positive de la classe flexible en P5-P6, favorisant la concentration, la motivation, la coopération, l'autonomie et le bien-être, les classes de Madame Rachel (P1-P2) et de Madame Sophie (P3-P4) sont maintenant équipées d'un mobilier varié et adapté aux enfants : tapis, ballons, chaises hautes, coussins d'équilibre...

Ce changement tant attendu par les enfants et les enseignantes a été bien accueilli par les enfants et leurs parents.

### Comment cela fonctionne-t-il ?

Chaque matin, le menu du jour est affiché et les enfants peuvent choisir leur place en fonction du type d'activité. Au cours de la journée, ils ont également la possibilité d'investir une place plus adaptée à leur besoin. Un tel aménagement permet aux enseignantes de moduler le groupe-classe plus facilement pour organiser les apprentissages de chacun et répondre aux besoins de tous. Ainsi chacun peut évoluer à son propre rythme.

### Les classes maternelles au rythme des saisons. **DD**

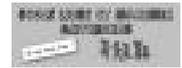
Après la récolte des potirons pour la soupe et des pommes de terre pour les frites, ils peuvent à présent observer leur jardin et la mare en hiver.

Que de choses à découvrir en attendant le retour du printemps et des grenouilles. Que de choses à réinvestir dans les ateliers mis en place dans les classes où le mouvement, la manipulation et les expériences sont les points de départ pour chaque apprentissage.

Pour renforcer cette pédagogie positive, des séances de relaxation sont pratiquées dans toutes les classes afin de favoriser le bien-être de tous.

par Sandrine AUBIER et Laurence MAYER

## A SAINT MAXIMIN...



**Sur la lancée de notre succès, vu le nombre croissant d'élèves d'année en année, nous avons pu accueillir un troisième temps plein en maternelle.**

Nous pouvons ainsi proposer un enseignement et une pédagogie adaptés à chaque niveau dès la maternelle. L'équipe enseignante est très heureuse de cette perspective pour un village sympathique comme le nôtre. Nous souhaitons la bienvenue à Madame Adeline. Les maternelles ont découvert différents types d'habitat. Lors d'une promenade, ils ont d'abord découvert les maisons de notre village et ensuite, ils ont établi des comparaisons avec celles des autres pays. Toute l'école a poursuivi le projet *Good Planet* avec l'option *zéro déchet*. La semaine organisée a tellement bien réussi que, pendant un mois, les enfants ont reçu des collations confectionnées par des mamans ou des enseignantes. Chacun apportant sa gourde et beaucoup ont pris le diner chaud du lundi. **DD**

Comme l'année passée, des enfants de Saint Maximin, accompagnés de parents et de leurs institutrices, ont participé au ramassage des déchets dans notre commune! Voilà des enfants sensibilisés, à travers différents projets, à la sauvegarde de notre planète. **DD**

Le dimanche 24 mars, l'école a organisé son spectacle sur le thème de Disney. Le public était nombreux et ravi autant des décors que de la prestation des petits loups.

Notez que l'école organisera ses Portes Ouvertes le dimanche 2 juin.

par Gaël BRENNENRAEDTS



## LOCAL DU PATRO: ACTIVITÉS 2019

**L'ASBL Les Amis du Patro de Tavier (APT) est à pied d'œuvre depuis 2017 pour construire un local pour la centaine d'enfants du Patro de Tavier. Le futur local se situera aux abords du terrain de football de Villers-aux-Tours.**

A la recherche de fonds, nous préparons de nouvelles activités pour 2019 dont la collecte de pièces rouges et le Run&Bike. Le saviez-vous? Les pièces d'un et deux cents vont être retirées du marché. Ces pièces rouges, qui envahissent vos tiroirs et remplissent vos bocal, ne vous seront plus d'aucune utilité en fin d'année. Pourquoi ne pas vous en débarrasser tout de suite en les offrant aux APT, afin d'apporter une aide supplémentaire à la construction du local? Tous les enfants du Patro ont reçu une boîte de collecte et des tirelires ont été déposées dans plusieurs commerces de la commune. Si vous désirez nous aider, des boîtes de collecte sont disponibles auprès des membres de l'ASBL, mais n'importe quel contenant convient. N'hésitez pas à nous contacter par email : [apt@patro-tavier.be](mailto:apt@patro-tavier.be) ou via notre page Facebook.

Compétiteur dans l'âme ou sportif occasionnel, notez bien la date du dimanche 5 mai 2019 pour venir participer au Run&Bike, cet événement va vous intéresser! Le Run&Bike est une course en duo où l'un des participants est à vélo et l'autre à pied. À tout moment, ils peuvent échanger leur place, mais doivent passer la ligne d'arrivée en équipe. Trois parcours avec des difficultés différentes seront proposés, dont un pour les enfants. Toutes les équipes sont les bienvenues : couples, parent-enfant, partenaires de sport, amis... Un sport original dans un cadre magnifique puisque le départ et l'arrivée se dérouleront au terrain de football de Villers-aux-Tours et que la course traversera tout type de terrain (route, forêt, chemin...). Un bar et une petite restauration seront bien sûr prévus. Inscriptions et informations <http://amis.patro-tavier.be> – page Facebook – 0474 78 71 13.

par Anne STEVELER-PETITJEAN

## LES 100 ANS DE LA SALLE L'ESPOIR À VILLERS-AUX-TOURS

Le village de Villers-aux-Tours se prépare à célébrer prochainement le centenaire de sa salle des fêtes. L'ASBL Royale l'Espoir vous invite donc cordialement le samedi 25 mai à participer avec eux à l'événement.



Durant cette soirée, vous pourrez découvrir ou redécouvrir, le drapeau de la première troupe l'Espoir, ainsi que des photos et documents d'archives. Vous pourrez aussi déguster la bière spécialement brassée pour l'occasion par la Brasserie Forêt de Pouleur. Cette bière sera d'ailleurs disponible tout au long de l'année. Toutes les informations utiles sont sur le site internet de la salle l'Espoir [www.sallelespoir.be](http://www.sallelespoir.be).

Et un tel événement mérite bien un petit historique...

En 1886 le jeune instituteur du village, Arnold Sauvage, décide de se lancer dans l'organisation d'activités sportives et culturelles pour le village. Avec quelques sympathisants, ils projettent le rêve de jouer une pièce de théâtre. Une première troupe de comédiens se crée alors en se constituant en société chorale et dramatique qu'ils baptisent *L'ESPOIR DE VILLERS-AUX-TOURS*, un nom qui résume tout l'esprit de ses fondateurs. Ils construisent leur première « salle de concerts » en planches, avec soubassement en pierres. Mais à la fin de la

guerre 1914-1918, ils sont contraints d'abandonner leur salle construite sur un terrain ne leur appartenant pas. Qu'à cela ne tienne, plein d'enthousiasme, ils décident qu'il faut en reconstruire une nouvelle. Ils se mettent à la recherche d'une bâtisse à acquérir à bon prix pour en récupérer les matériaux. Ils trouvent alors leur bonheur dans le village de Haillot, situé entre Perwez et Ohey. De très nombreux voyages de chariots tirés par des chevaux vont être nécessaires pour tout transporter jusqu'à Villers-aux-Tours. C'est alors que la chatelaine de l'époque, gagnée par la ferveur de ses villageois, décide de céder un bout de terrain au croisement de la Fachère et du Chainay (actuellement Fecher et rue du village) pour la construction de la salle. Après quelques mois seulement, les très nombreux bénévoles sont fiers de poser le bouquet au sommet de la cheminée. Nous sommes en 1919!



Sources : extraits d'un journal *Li Ratintot* de Villers-aux-Tours.

Par Marcel SAUVAGE

## ANTHISNES AUTREFOIS, RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU?

Fermant au sud le quadrilatère de la Cour St. Laurent, il s'agit de l'ancienne église St. Maximin. La prise de vue de cette carte postale date du 28 juin 1958. La construction de cette église aurait débuté au xème siècle, en remplacement d'une chapelle en bois, édifiée sous le règne de Louis Ier, dit *Le pieux* ou *le débonnaire* roi de France.

Terminée à la fin du XVI<sup>e</sup>, l'église St. Maximin a été désacralisée en 1890 et transformée sommairement en remise agricole. Le mobilier et les ornements ont été dispersés dans les églises et chapelles des environs, mais pour la plupart dans la nouvelle église d'Anthisnes, aussi appelée *La Cathédrale du Condroz*. Consacrée le 8 novembre 1890, celle-ci a été complètement détruite par un incendie le 14 novembre 1973.





## BE-ALERT : SOYEZ ALERTÉ DIRECTEMENT EN SITUATION D'URGENCE

BE-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités (dont la commune d'Anthisnes), de diffuser un message à la population en situation d'urgence. Ainsi un Bourgmestre, un Gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut, s'il l'estime nécessaire, alerter la population par appel vocal, SMS ou e-mail. L'alerte est ciblée pour la population directement concernée par la situation d'urgence (riverains d'une rue, d'un quartier, d'une zone de planification d'urgence nucléaire). Les recommandations utiles pour votre sécurité vous seront communiquées de manière rapide (ex. Fermez portes et fenêtres lors d'un incendie).

Afin de recevoir cette alerte, vous devez vous inscrire au préalable sur [www.be-alert.be](http://www.be-alert.be), de manière à ce que les autorités aient vos coordonnées exactes pour vous alerter. Si vous souhaitez être alerté pour plusieurs localisations, vous avez l'opportunité de référencer plusieurs adresses liées à votre numéro de téléphone : résidence principale, résidence secondaire, adresse de l'employeur, ... De plus, il est important de pouvoir vous alerter pour toute situation d'urgence qui peut vous concerner où que vous soyez. Grâce à une technique unique en Belgique, les autorités peuvent ainsi vous envoyer un SMS si vous êtes physiquement présents sur les lieux de l'évènement. Cette alerte ne nécessite pas d'enregistrement préalable.



### DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE

Voici le nouveau visage que vous pourrez croiser dès le 1<sup>er</sup> mars à la bibliothèque d'Anthisnes. Yolande

Parée a été choisie pour remplacer Justine Dewez qui désire s'investir dans d'autres projets. Nous sommes sûrs que les lecteurs de la bibliothèque d'Anthisnes ne manqueront pas d'apprécier la gentillesse, l'enthousiasme et le professionnalisme de cette jeune bibliothécaire. Justine aura animé brillamment notre bibliothèque durant toutes ses années de présence. Dernièrement, c'est elle qui a porté le projet du rajeunissement complet de la section jeunesse. Avec le soutien financier de l'ASBL *La Ferme de Tavier*, Justine a rénové les espaces, sélectionné les meubles adaptés, conçus et réalisés, pour certains d'entre eux, par les ouvriers communaux. Merci à Justine pour ses années passées à nos côtés, pour son dynamisme et son dévouement sans faille auprès de Solange. Bon vent et plein de succès dans tes nouveaux projets, chère Justine!



## 4 JOBS ÉTUDIANT AU SERVICE DES TRAVAUX CET ÉTÉ

Comme les années précédentes, la commune engagera 4 étudiants pour travailler avec les ouvriers communaux et au profit de la population.

C'est donc à nouveau une belle opportunité pour expérimenter le monde du travail et se faire un petit pécule. Quatre étudiants, durant un mois chacun, pallieront partiellement l'absence des ouvriers en congé. Il s'agit de travailler à l'entretien de voiries et de bâtiments, ou d'aider les associations (horaire fixe de 8h00 à 16h06).

Si pareille expérience t'intéresse, adresse ta candidature au Collège communal pour le 17 mai prochain au plus tard, en joignant une attestation stipulant ton statut d'étudiant(e) délivrée par l'établissement scolaire que tu fréquentes ainsi qu'une attestation de [student@work](mailto:student@work) stipulant le nombre d'heures où l'étudiant(e) peut être occupé durant l'année 2019. Les priorités sont fixées en fonction de l'ordre établi par le Conseil communal.

Avant de signer un contrat, tu devras te soumettre à un examen médical, comme tous les membres du personnel. La brochure sur le *travail des étudiants* est disponible à l'ASBL *Infor-Jeunes* à Huy (085 21 57 71)



À renvoyer pour le 17 mai 2019 au plus tard à Administration communale, Cour d'Omalius, 1 – 4160 Anthisnes

Je soussigné(e).....

souhaite travailler au Service des Travaux de la commune d'Anthisnes en juillet/août 2019

Né(e) à ..... le ..... / ..... /19..... (poste réservé aux étudiant(e)s ayant 18 ans accomplis au plus tard le 30/06/2019)

domicilié(e) à 416.....Anthisnes,

rue ..... n° .....

gsm .....

courriel .....

Je joins une attestation de mon établissement scolaire stipulant mon statut d'étudiant(e) ainsi qu'une attestation de *student@work* stipulant le nombre d'heures où je peux être occupé en tant qu'étudiant durant l'année 2019

Signature :

Secrétariat communal: Christine SWENNEN: 04 383 99 93 –  
Échevin: Michel EVANS 0476 844 315.

## HORAIRE À L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

L'ALE d'Anthisnes est accessible au public tous les mardis, de 14 h à 18 h. (04 383 78 43).

## ECLAIRAGE PUBLIC: NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Une équipe de RESA procède à l'entretien de l'éclairage public dans le courant de la 1<sup>re</sup>, 10<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup>, 34<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup> semaine de chaque année.

Afin de les aider dans cette tâche, un préposé de la commune effectue un relevé, en soirée, dans le courant de la semaine qui précède cette opération.

Toutefois, tout renseignement communiqué par la population est le bienvenu au numéro de téléphone communal 04 383 99 82 ou directement sur [www.resa.be/eclairage-public](http://www.resa.be/eclairage-public). Il vous sera alors demandé le code postal, le nom de la rue, le numéro du bâtiment le plus proche et le numéro figurant sur le poteau.

## MON CONTENEUR À PUCE N'A PLUS D'ÉTIQUETTE SA CAPACITÉ NE ME CONVIENT PLUS, JE DÉMÉNAGE, ...

Si l'étiquette sur laquelle figure votre adresse est détériorée ou décollée, vous pouvez introduire une demande de renouvellement directement auprès du call center d'Intradel: 04 240 74 74. 

## HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES COMMUNAUX

- **Accueil téléphonique général** au 04 383 60 75, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.
- **Le service population** est ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00. Le mardi de 15h à 19h.
- **Le service état-civil, cimetières, étrangers** est ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00. Le mardi de 15h à 18h.
- **Le service urbanisme** est ouvert le mardi de 15h à 18h. Du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h00. Fermé le lundi.
- **Le service permis d'environnement:** une permanence est tenue tous les lundis et mercredis de 8h30 à 11h30 par **M. Jacques Dohogne**, à son bureau au Service des Travaux, rue du Vieux Château à Anthisnes ([jacques.dohogne@anthisnes.be](mailto:jacques.dohogne@anthisnes.be) – 04 383 99 82 – 0479 500 963).
- Pour tout contact avec **M. André Kovacs**, Chef du Service des Travaux, il est recommandé de prendre préalablement rendez-vous ([andre.kovacs@anthisnes.be](mailto:andre.kovacs@anthisnes.be) – 04 383 99 81 – 0477 96 58 27).
- **M. Antonin Wautelet**, écopasseur (conseiller en énergie et logement) vous reçoit les lundis matin entre 9h et 12h00 à l'administration communale. Il est préférable de prendre rendez-vous ([ecopasseur@anthisnes.be](mailto:ecopasseur@anthisnes.be) ou au 04 383 99 92, le lundi uniquement).

Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal [www.anthisnes.be](http://www.anthisnes.be) (accès direct – documents administratifs), site sur lequel vous trouverez également toutes les adresses des courriers électroniques et numéros de téléphone des différents services communaux. Pensez à vous inscrire à notre newsletter.

## ETAT-CIVIL

### NAISSANCES (liste arrêtée au 14.01.2019)

19.09.2018 HECK Oscar d'Anthisnes  
26.09.2018 SANTAGATA Hugo de Tavier  
12.10.2018 LEMOS CRUZ Robin de Villers-aux-Tours  
30.11.2018 RAMAKERS Alice d'Anthisnes  
02.12.2018 ETIENNE Eliott de Berleur  
07.12.2018 COMMAS Charlotte de Tavier  
10.12.2018 HAUDESTAINE Alessio de Tavier  
14.12.2018 MESTRE Aubry de Viegeay  
14.12.2018 BODSON Alexandre de Tavier  
14.01.2019 MAHY Miley de Hody

### DECES (Liste arrêtée au 17.02.2019)

12.12.2018 GODART Marguerite veuve de GERALD Laurent de Xhos  
18.12.2018 LEJEUNE Mariette veuve de MALMEDY Roger de Tavier  
19.12.2018 PONCELET Marcel époux de PREVOT Laure de Anthisnes  
22.12.2018 TILKIN Marie-Louise épouse SCHEUER Jacques de Tavier  
26.12.2018 GROSJEAN Guy veuf de BUTTIENS Lissette de Villers-aux-Tours  
28.01.2019 VANBERGEN Denise épouse de FOSSION Hadelin de Hody  
01.02.2019 SOUGNE Jeanne veuve de RENARD Hector de Anthisnes  
02.02.2019 BANDE Yvonne de Lagrange  
17.02.2019 DELVAUX Anne-Marie de Vien

## POUR LES ENCOMBRANTS, PENSEZ À LA RESSOURCERIE

Pour vous défaire de vos encombrants, le service de la Ressourcerie de Liège est à votre disposition sur simple appel au 04 220 20 00.

La redevance forfaitaire s'élève à 35€ par passage pour un maximum de 2 m<sup>3</sup> déchets *encombrants ménagers* à raison de 2 fois par an maximum par ménage.

Cette redevance est due par la personne qui demande l'enlèvement au minimum 10 jours avant la date de ramassage. Elle est payable sur le compte communal BE95 0910-0041-0358 avec la mention : *nom du demandeur / adresse d'enlèvement/ date de passage* dès l'enregistrement de la demande de passage du camion.

Plus de détails sur [www.ressourcerieliege.be](http://www.ressourcerieliege.be).



## DEMANDES D'EXTRAITS CADASTRAUX VIA MYMINFIN

Vous pouvez introduire des demandes d'extraits cadastraux en ligne à un tarif plus avantageux via le site web [www.fin.belgium.be](http://www.fin.belgium.be). Cliquez sur *Extraits cadastraux en ligne* dans *Mon patrimoine* et parcourez les étapes, après le paiement par Bancontact, vous recevrez l'extrait demandé via MyMinfin.

Pour des demandes *hors ligne*, sur le même site, choisissez les onglets Particuliers / Habitation / Cadastre / Extrait cadastral.

## FÛT À COMPOSTER

Pour acquérir un fût à composter, il vous suffit de verser 48€ au n° de compte de la Commune d'Anthisnes BE95 0910 0041 0358 en indiquant la mention 876/161/48 en communication et en veillant à bien faire apparaître l'adresse à laquelle le fût doit être livré. Livraison dans la quinzaine de la réception du paiement.



L'ASBL Avouerie d'Anthisnes – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation du présent agenda et à celui du site Internet de la commune. Une sélection de celui-ci est diffusée vers les agendas touristiques de la Maison du Tourisme et de la Fédération du Tourisme provinciale. Nous vous prions dès lors de bien vouloir transmettre vos activités directement via le site [www.madada.be](http://www.madada.be), pour lequel vous avez reçu un login personnel.

Pour toute information complémentaire, contactez l'équipe de la Maison des Associations : 04 383 63 90 – [info@madada.be](mailto:info@madada.be) – [www.madada.be](http://www.madada.be).

## MARS

- 28 **Anthisnes: Soirée Vinyles Jam by 20ours** | Caves Château de l'Avouerie | 20h | Gratuit | [i](tel:043836390) 04 383 63 90 – [info@avouerie.be](mailto:info@avouerie.be) – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)
- 29-30 **Hody: Souper spectacle avec Pierre Theunis et Betty La Ferrara Parler aux étoiles** au profit de Télévie | Salle Li Hody's | Repas et spectacle : 40€ | [i](tel:0475332877) Annette Dodet (après 16h) – 0475 33 28 77 – Stock Américain – 04 383 62 63

## AVRIL

- 6 **Vien: Compostage** | Site des Pierrys | 10h-12h | [i](tel:0476844315) Michel Evans – 0476 84 43 15 – [michel.evans@anthisnes.be](mailto:michel.evans@anthisnes.be)
- 6-7 **Anthisnes: A quelle heure on ment?** | Salle communale | 6/4 20h – 7/4 14h30 | Les comédiens d'Antinac | Comédie en 3 actes de Vivien Lheraux | [i](tel:043837308) Arthur Mahy – 04 383 73 08
- 8-12 **Hody: Semaine récréative** | Salle Li Hody's | 9-16h (garderie 8h-17h) | pour enfants 3 à 12 ans | [i](tel:0497440337) Aimé Closjeans – 0497 44 03 37 – [lihodys@gmail.com](mailto:lihodys@gmail.com)
- 9-21 **Anthisnes: Expo: Le miracle de l'eau qui dore** | Château de l'Avouerie | 10-18h | Gratuit | [i](tel:043836390) 04 383 63 90 – [info@avouerie.be](mailto:info@avouerie.be) – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)
- 15-19 **Tavier: Activités récréatives: Un jour, un arbre...** | Maison de l'enfance | 9-16h (garderie 7h30-18h) | pour enfants 2,5 à 6 ans | [i](tel:043836793) Marie D'hondt – 04 383 67 93 – [atlanthisnes@gmail.com](mailto:atlanthisnes@gmail.com)
- 15-19 **Limont: Le théâtre se met au sport!** | Ecole de Limont | 9-16h (garderie 7h30-18h) | pour enfants 6 à 12 ans | [i](tel:0476753840) Céline Latour – 0476 75 38 40
- 15-19 **Anthisnes: Stage de football** | Terrain de foot | 9-16h (garderie 8h-17h) | pour enfants 3 à 12 ans | [i](tel:0495727452) Jacques Paridans – 0495 72 74 52 – [jacques.paridans@gmail.com](mailto:jacques.paridans@gmail.com)
- 18-19 **Lagrange: Entre dans l'univers créatif de Nancy Pierret!** | Maison du village | 9-16h | pour enfants 11 à 15 ans | [i](tel:043836793) Marie D'hondt – 04 383 67 93 – [atlanthisnes@gmail.com](mailto:atlanthisnes@gmail.com)
- 21 **Anthisnes: 12<sup>e</sup> Largage d'œufs de Pâques** | Terrain de la petite aviation | de 15h à la dernière cloche | Club Royal Petite Aviation Liégeoise | [i](tel:0475524210) Jean-Pierre Awouters – 0475 52 42 10
- 25 **Anthisnes: Soirée Vinyles Jam by 20ours** | Caves du Château de l'Avouerie | 20h | Gratuit | [i](tel:043836390) 04 383 63 90 – [info@avouerie.be](mailto:info@avouerie.be) – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)
- 26-28 **Anthisnes: Fest Med** | Château de l'Avouerie | Fête médiévale (exposants, concerts, spectacles...) | [i](tel:043836390) Eric Hendriks – 04 383 63 90 – [eric@avouerie.be](mailto:eric@avouerie.be) – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)
- 27 **Hody: 4<sup>e</sup> édition du ROCKHODY** | Salle Li Hody's | [i](tel:0497440337) Aimé Closjeans – 0497 44 03 37 – [lihodys@gmail.com](mailto:lihodys@gmail.com)

## MAI

- 1 **Tavier: Bourse aux plantes** | 6h30 pour les exposants – 8h pour les visiteurs | La Choranthiesnes | [i](tel:043836420) Paul Dirick – 04 383 64 20 – 0499 18 08 51 – [paul.dirick@gmail.com](mailto:paul.dirick@gmail.com)
- 4 **Vien: Compostage** | Site des Pierrys | 10h-12h | [i](tel:0476844315) Michel Evans – 0476 84 43 15 – [michel.evans@anthisnes.be](mailto:michel.evans@anthisnes.be)
- 5 **Lagrange: Balade Nature** | au départ de la Maison de Village | 9h30-12h30 | [i](tel:0476844315) Michel Evans – 0476 84 43 15

- 5 **Villers-aux-Tours: Run & Bike** | Terrain de foot de Villers | Les Amis du Patro de Tavier | [i](tel:0474787113) 0474 78 71 13 – <http://amis.patro-tavier.be>
- 12 **Anthisnes: Planeurs durée-distance-vitesse F3B électriques** | Terrain de la petite aviation | 10-17h | Club Royal Petite Aviation Liégeoise | [i](tel:0475524210) Jean-Pierre Awouters – 0475 52 42 10 – [jp.awouters@belgacom.net](mailto:jp.awouters@belgacom.net)
- 19 **Vien: Marche Adeps** | Salle du Val Pierry's | 8-18h | [i](tel:0499213481) 0499 21 34 81 – [www.facebook.com/Le-Val-Pierrys-ASBL-143056775756705/](http://www.facebook.com/Le-Val-Pierrys-ASBL-143056775756705/)
- 25 **Villers-aux-Tours: Souper des 100 ans de la salle** | Salle l'espoir | + une soirée animée par DorayMi | [i](mailto:sallelespoir@live.be) [sallelespoir@live.be](http://www.sallelespoir.be) – [www.sallelespoir.be](http://www.sallelespoir.be)
- 30 **Anthisnes: Soirée Vinyles Jam by 20ours** | Caves du Château de l'Avouerie | 20h | Gratuit | [i](tel:043836390) 04 383 63 90 – [info@avouerie.be](mailto:info@avouerie.be) – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)

## JUIN

- 1 **Vien: Compostage** | Site des Pierrys | 10h-12h | [i](tel:0476844315) Michel Evans – 0476 84 43 15 – [michel.evans@anthisnes.be](mailto:michel.evans@anthisnes.be)
- 2 **Anthisnes: 4<sup>e</sup> concours de monoplaneurs électriques F5J** | Terrain de la petite aviation | 10-17h | Club Royal Petite Aviation Liégeoise | [i](tel:0475524210) Jean-Pierre Awouters – 0475 52 42 10
- 8-10 **Limont: 18<sup>e</sup> édition de la Fête à Limont** | par les jeunes de Limont | sous chapiteau, fête foraine et château gonflable. Samedi: 15h: balade VTT en groupe et encadrée – 16h: jeux traditionnels en bois – 16-19h: mur d'escalade avec moniteur – 18h: pains saucisses – 20h45: diffusion match des diables. Dimanche: 18h30: souper (grillade campagnarde avec crudités et accompagnements) – 21h: concert gratuit du groupe *The Jem* – 23h: *DJ Dancefloor*. Lundi: 10h30: Messe en wallon (chorale de Stavelot) suivie d'un trio de pâtes et d'une tombola. | [i](tel:0478997151) Jean-Pierre Host – 0478 99 71 51
- 15 **Anthisnes: Fête de la Musique** | Château de l'Avouerie | 18h: Tapas & Bières – 20h *Olane* – 21h15 *Oul* (piano/voix) – 22h15: *Oul* (groupe) | Gratuit | [i](tel:043836390) 04 383 63 90 – [info@avouerie.be](mailto:info@avouerie.be) – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)
- 16 **Anthisnes: 12<sup>e</sup> concours maquettes volantes F4C** | Terrain de la petite aviation | 10-17h | Club Royal Petite Aviation Liégeoise | [i](tel:0475524210) Jean-Pierre Awouters – 0475 52 42 10 – [jp.awouters@belgacom.net](mailto:jp.awouters@belgacom.net)
- 23 **Villers-aux-Tours: Marche ADEPS** | Salle l'espoir | Parcours boisés de 5/10/15/20km, petite restauration + bières spéciales loc. | [i](mailto:sallelespoir@live.be) [sallelespoir@live.be](http://www.sallelespoir.be) – [www.sallelespoir.be](http://www.sallelespoir.be)
- 23 **Anthisnes: Kubb Attack 2017** | CRPAL (Petite aviation) | Sport d'extérieur suédois qui oppose deux équipes | [i](tel:0474787113) Gaël Brennenraedts – 0474 787 113 – [gael.br@gmail.com](mailto:gael.br@gmail.com) – [www.kubb-attack.be/Tournoi/kubb-attack-2017](http://www.kubb-attack.be/Tournoi/kubb-attack-2017)
- 27 **Anthisnes: Soirée Vinyles Jam by 20ours** | Caves du Château de l'Avouerie | 20h | Gratuit | [i](tel:043836390) 04 383 63 90 – [info@avouerie.be](mailto:info@avouerie.be) – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)

## DE SEPTEMBRE À JUIN

### Les lundis

Anthisnes: **Cours d'Anglais UF3** | Ecole Communale | 18h-21h | Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes | Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – [info@promsoc-stgeorges.be](mailto:info@promsoc-stgeorges.be) – [www.promsoc-stgeorges.be](http://www.promsoc-stgeorges.be)

Anthisnes: **Cours de Didgeridoo** | Avouerie | 16h-18h30 | (cours particuliers ou collectifs possible autres horaires et autres jours) | F. Pillionetto (Les Phones) 04 223 01 90 – [franckphones@gmail.com](mailto:franckphones@gmail.com)

Anthisnes: **Art plastiques** | 16h30-17h30 | 6-12 ans – Atelier 2D dessin, peinture, illustration, BD, écriture de petites histoires, petits livres etc | N. Pierret 0497 57 11 81

Anthisnes: **Réunion Vie féminine** | Local de l'église | 3<sup>e</sup> lundi du mois | 13h30-16h | M<sup>me</sup> Piroton 04 371 50 23

Anthisnes: **Football entrainement jeunes** | RSCA | 17h30 | [secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com](mailto:secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com)

Limont: **Modern Jazz enfants** | 18h-19h | Danse (Classique adultes) | 19h – 20h30 | Ballet fitness adultes | 20h30-21h30 | Ecole communale | F. Jurdan 0485 43 00 07 – [ecolededanseducondroz@gmail.com](mailto:ecolededanseducondroz@gmail.com) – [www.ecolededanseducondroz.be](http://www.ecolededanseducondroz.be)

Limont: **Psychomotricité parents/enfants (18 mois – 2 ans 1/2)** | Ecole Communale | 16h30-17h15 | A. Attout 0490 45 79 49 | Sanchez 0471 54 27 99

### Les mardis

Anthisnes: **Badminton (10-12 ans)** | 17h15-18h45 | Badminton (6-9 ans) | 15h45-17h15 | Salle communale | R. Motkin 0472 53 20 09

Anthisnes: **Cours d'anglais UF1** | Ecole communale | 18h-21h | Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes | Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – [info@promsoc-stgeorges.be](mailto:info@promsoc-stgeorges.be) – [www.promsoc-stgeorges.be](http://www.promsoc-stgeorges.be)

Limont: **Danse (enfants classique IV)** | 16h45-17h45 | Danse (ados classique) | 17h45 – 19h15 | Danse (adultes contemporain) | 20h30-21h30 | Danse (ados contemporain) | 19h30-20h30 | Ecole communale | F. Jurdan 0485 43 00 07 – [ecolededanseducondroz@gmail.com](mailto:ecolededanseducondroz@gmail.com) – [www.ecolededanseducondroz.be](http://www.ecolededanseducondroz.be)

Anthisnes: **Atelier tricot** | Espace du vieux Château | 17h30-20h30 | Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Tavier: **Arts plastiques** | Maison de l'Enfance | 16h30-17h30 | Atelier 3D – sculpture, modelage de la terre, papier mâché, assemblages, bricolages, etc... | N. Pierret 0497 57 11 81

Vien: **Tennis de table** | Salle du Val Pierrys | 18h30 | Débutants et séniors | M. Ledent 0473 33 41 16

### Un mardi sur deux

Villers-aux-Tours: **Ateliers de calligraphie** | rue Saint Donat 30 | 14h-16h | Initiation et perfectionnement | V. Halin 0479 67 76 44 – [valerie.halin@skynet.be](mailto:valerie.halin@skynet.be) – [www.calligraphie.be](http://www.calligraphie.be)

### Les mercredis

Anthisnes: **Cours de piano** | 13h-15h30 | G. Baptiste Académie O.V.A. 04 384 60 11

Anthisnes: **Football entrainement jeunes** | RSCA | 17h30 | [secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com](mailto:secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com)

Hody: **ZUMBA ados/adultes** | Li Hody's | 19h30-20h30 | C. Latour 0476 75 38 40

Hody: **Atelier A te lire** | Bibliothèque communale d'Anthisnes | 18h-20h | Lecture musicale et balade en poésie – *Parce que bien lire la poésie, c'est déjà devenir poète* | Franck Pillionetto 04 223 01 90 – [franckphones@gmail.com](mailto:franckphones@gmail.com)

Lagrange: **Atelier coupe-couture** | Maison de village | 14h-17 et 17h-22h | Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Limont: **Danse (éveil danse à pd 4 ans)** | 14h30-15h15 | Danse (enfants classique débutant) | 15h15-16h15 | Danse (Classique ados) | 16h30-17h45 | Danse (Modern Jazz ados) | 18h-19h15 | Danse (Modern Jazz adultes) | 19h15-20h30 | Ecole communale | F. Jurdan 0485 43 00 07 – [ecolededanseducondroz@gmail.com](mailto:ecolededanseducondroz@gmail.com) – [www.ecolededanseducondroz.be](http://www.ecolededanseducondroz.be)

Ouffet: **Cours d'anglais UF2 et 5** | 18h-21h | Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes | secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – [info@promsoc-stgeorges.be](mailto:info@promsoc-stgeorges.be) – [www.promsoc-stgeorges.be](http://www.promsoc-stgeorges.be)

Anthisnes: **L'Eveil accueille les 3-12 ans** | Ecole communale | 12h-18h | Passage du car à midi dans les écoles de la commune | 04 383 67 93

Vien: **Seniors** | 10h-11h | Gymnastique (maternelles) | 16h-17h | Gymnastique (primaires) | 17h15-18h15 | Gymnastique (adultes) | 18h30-20h | Salle du Val Pierrys | C. Guilmot 0473 61 81 00

### Les derniers mercredis du mois

Anthisnes: **Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes** | Salle communale d'Anthisnes | 14h-18h | Amicale des 3x20 | C. Rixhon 04 383 64 91 – 0474 74 75 77

### Les 3 premiers mercredi du mois

Anthisnes: **Cours de djembé** | Salle communale d'Anthisnes | 17h30-19h | pour enfants dès 8 ans, ados, familles ou adultes | 04 383 67 93 – [atlanthisnes@gmail.com](mailto:atlanthisnes@gmail.com)

### Les jeudis

Anthisnes: **Atelier Théâtre (12-16 ans)** | 18h-20h | Atelier Théâtre (6-11 ans) | 16h-18h | Salle communale | Théâtre universitaire de Liège 04 366 52 95 – [www.turlg.be](http://www.turlg.be)

Anthisnes: **Cours d'anglais UF3** | Ecole communale | 18h-21h | Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes | Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – [info@promsoc-stgeorges.be](mailto:info@promsoc-stgeorges.be) – [www.promsoc-stgeorges.be](http://www.promsoc-stgeorges.be)

Anthisnes: **Chorale La Choranthisnes** | Château de l'Avouerie | 18h30 | Femmes Prévoyantes Socialistes en col. avec Avouerie d'Anthisnes ASBL | B. Cleuren 04 383 62 90 – [info@avouerie.be](mailto:info@avouerie.be) – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)

Hody: **Permanences informatiques et Internet** | Bibliothèque communale d'Anthisnes | 15h30 à 19h | Gratuit | Solange JULIEN 04 383 77 24 – [bibliotheque@anthisnes.be](mailto:bibliotheque@anthisnes.be)

Vien: **Pétanque** | rue de la libération 1 | 19h30 | Pour tou(te)s | La Boule Anthisnoise 04 383 62 32

### Les vendredis

Limont: **Danse – Funk/pop (5 – 7ans)** | 17h30-18h30 | Danse – Funk/pop (8-11 ans) | 18h30-19h30 | Danse – Funk/pop (12-15 ans G1) | 19h30-20h30 | Danse – Funk/pop (12-15 ans G2) | 21h-22h | Ecole communale | Céline Latour 0476 75 38 40

### Les premiers vendredis du mois

Anthisnes: **Soirée jeux de plateau** | Avouerie d'Anthisnes | 18h-24h | F. Schenk 04 383 63 90 – [frederic@avouerie.be](mailto:frederic@avouerie.be) – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)

Anthisnes: **Les soirées zythologie de l'Avouerie** | Avouerie d'Anthisnes | 18h30 | E. Hendrixx 0498 87 99 70 – [eric@avouerie.be](mailto:eric@avouerie.be) – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)

### Les samedis

Anthisnes: **Patro** | place d'Anthisnes | 14h-17h | Tom Delvenne 0479 97 64 53 et Mathilde Durieux 0473 30 74 38 – [www.patro-tavier.be](http://www.patro-tavier.be)

Anthisnes: **Football match** | RSCA | [secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com](mailto:secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com)

Lagrange: **Cours de Yoga** | Maison de village | 10h-11h | M<sup>me</sup> C. Richelot 0477 41 18 57

Limont: **Danse (classique enfants)** | 9h-10h | Danse (classique ados) | 10h-11h30 | Danse (classique ados) | 11h30-12h45 | Ecole communale | 10h-15h | F. Jurdan 0485 43 00 07 – [ecolededanseducondroz@gmail.com](mailto:ecolededanseducondroz@gmail.com)

Tavier: **Club d'échecs** | Maison de l'Enfance | 9h30-12h30 | E. Mathonet 04 286 32 97 – <http://cercledechecsданthisnes.e-monsite.com/>

### Les premiers samedis du mois

Vien: **Site de démo-compostage** | Les Pierrys | 10h-12h | Site ouvert d'avril à novembre | M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil 0491 88 24 46 – [michel.evans@anthisnes.be](mailto:michel.evans@anthisnes.be)

Anthisnes: **Heure du livre** | Bibliothèque d'Anthisnes | 10h-11h30 | dès 5 ans | Bibliothèque 04 383 77 24 – [bibliotheque@anthisnes.be](mailto:bibliotheque@anthisnes.be)

### Un samedi sur deux

Villers-aux-Tours: **Ateliers de calligraphie** | rue Saint Donat 30 | 14h-16h | Initiation et perfectionnement | V. Halin 0479 67 76 44 – [valerie.halin@skynet.be](mailto:valerie.halin@skynet.be) – [www.calligraphie.be](http://www.calligraphie.be)

### Les dimanches

Anthisnes: **Football adulte** | RSCA | [secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com](mailto:secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com)